

CREDIT SUISSE (MONACO) S.A.M.

Société Anonyme Monégasque
 au capital de 18.000.000 euros
 Siège social : 27, avenue de la Costa - Monaco
 RCI Monaco : 98 S 03517

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

(en euros)

	31.12.2012	31.12.2011
ACTIF		
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	1 796 592 648	1 508 822 548
Caisse, banques centrales.....	21 971 128	33 087 784
Créances sur les établissements de crédit :	1 774 621 519	1 475 734 763
A vue	1 017 496 496	405 431 201
A terme.....	757 125 023	1 070 303 562
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	479 499 552	424 765 623
Autres concours à la clientèle.....	353 992 885	335 584 069
Comptes ordinaires débiteurs.....	125 506 667	89 181 553
ACTIFS IMMOBILISES	5 982 132	6 206 796
Autres immobilisations financières.....	155 456	155 456
Immobilisations incorporelles.....	4 229 915	4 410 078
Immobilisations corporelles.....	1 596 761	1 641 261
AUTRES ACTIFS	2 395 594	2 535 521
COMPTES DE REGULARISATION.....	1 764 738	1 194 533
TOTAL ACTIF	2 286 234 664	1 943 525 019
PASSIF		
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	362 921 467	340 666 615
Banques centrales.....		
Dettes envers les établissements de crédit :	362 921 467	340 666 615
A vue	181	17
A terme.....	362 921 287	340 666 598

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 848 744 515	1 539 800 962
Comptes créditeurs de la clientèle :	1 848 744 515	1 539 800 962
A vue	1 558 012 852	1 033 490 737
A terme	290 731 663	506 310 225
AUTRES PASSIFS	1 864 229	1 883 184
COMPTES DE REGULARISATION.....	8 133 158	7 847 333
PROVISIONS	523 000	279 000
DETTES SUBORDONNEES.....	8 000 263	8 001 061
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG.....	56 048 031	45 046 865
Capital souscrit.....	18 000 000	12 000 000
Réserves :	1 427 824	1 427 824
Réserve légale	1 211 447	1 211 447
Réserves indisponibles	159 186	159 186
Réserves facultatives	57 191	57 191
Report à nouveau	31 619 041	28 147 690
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 001 167	3 471 351
TOTAL PASSIF.....	2 286 234 664	1 943 525 019

HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

(en euros)

	31.12.2012	31.12.2011
ENGAGEMENTS DONNES.....	132 886 144	136 798 936
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT en faveur de la clientèle.....	117 060 183	119 060 956
ENGAGEMENTS DE GARANTIE d'ordre de la clientèle.....	15 825 961	17 737 980
ENGAGEMENTS RECUS.....	42 224 363	21 242 792
ENGAGEMENTS DE GARANTIE reçus d'établissements de crédit.....	42 224 363	21 242 792

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012

(en euros)

	31.12.2012	31.12.2011
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES.....	16 028 742	18 025 397
+ Sur opérations avec les établissements de crédit	8 413 746	11 267 420
+ Sur opérations avec la clientèle	7 614 996	6 757 978
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES.....	9 356 536	11 117 067
- Sur opérations avec les établissements de crédit	3 139 695	3 800 269
- Sur opérations avec la clientèle	6 216 841	7 316 798
MARGE D'INTERETS	6 672 206	6 908 331
+ COMMISSIONS (Produits).....	18 641 042	15 797 900
- COMMISSIONS (Charges).....	964 946	1 060 899
+/- GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS		
DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION.....	3 216 042	2 866 253
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE....	107 576	700 787
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE.....	1 762 474	1 638 864
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE.....	1 654 899	938 077
PRODUIT NET BANCAIRE.....	27 671 920	25 212 373
- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION.....	18 861 323	19 041 274
- Frais de personnel.....	11 574 630	12 996 395
- Autres frais administratifs.....	7 286 693	6 044 880

- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	971 788	836 925
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	7 838 809	5 334 174
- COÛT DU RISQUE	150 000	45 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 688 809	5 289 174
+/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	(23 274)	(2 860)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	7 665 535	5 286 314
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(115 753)	(69 949)
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 765	5 031
- CHARGES EXCEPTIONNELLES	(118 518)	(74 981)
- IMPÔTS SUR LES BENEFICES	(2 548 615)	(1 745 013)
- DOTATIONS ET REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES	0	0
RESULTAT NET	5 001 167	3 471 351

NOTES ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Note 1 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexe) sont présentés conformément aux dispositions du règlement CRC 2000.03 du 4 juillet 2000.

1.2 Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels ont été établis en suivant les principes et méthodes généralement admis dans la profession bancaire.

Intérêts et commissions

Les intérêts sont enregistrés au compte de résultat prorata-temporis. Les commissions sont comptabilisées selon le critère de la date d'exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées prorata temporis.

Opérations libellées en devises

Les éléments d'actif, de passif ou de hors bilan, libellés en devises, sont évalués au cours de marché à la date de clôture de l'exercice.

Les gains et les pertes de change, résultant d'opérations de conversion, sont portés au compte de résultat.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, le droit au bail et les logiciels.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, aux taux couramment en vigueur dans la profession.

Le fonds de commerce et le droit au bail ne donnent pas lieu à amortissement.

Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des pertes ou des charges probables, nettement précisées quant à leur objet et leur montant mais dont la réalisation est incertaine.

Engagements en matière de retraite

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes obligatoires sont prises en charge par un organisme spécialisé auquel la banque et les salariés versent régulièrement des cotisations.

En outre, il est comptabilisé conformément à la convention collective des banques une provision pour indemnités de fin de carrière.

Adjustable Performance Plan Award (APPA)

L'Adjustable Performance Plan Award (APPA) est une rémunération variable discrétionnaire allouée aux directeurs (DIR) et aux managing directeurs (MDR), elle a été mise en place en 2009.

Elle ne sera acquise qu'à l'issue d'une période de 3 ans, et sera versée en numéraire.

Le calcul de cette rémunération est revue annuellement et il est basé sur :

- d'une part, le Rendement des Fonds Propres (ROE) du Credit Suisse dans un contexte bénéficiaire ;
- d'autre part, sur les performances du secteur d'activité auquel appartient le bénéficiaire de la rémunération : en cas de secteur déficitaire, le montant sera ajusté à la baisse.

Le montant total comptabilisé en charges à payer au 31 décembre 2012 s'élève à 60 721.32 euros.

Fiscalité

La banque est assujettie à l'impôt sur les bénéfices selon les règles de la Principauté de Monaco (Ordonnance Souveraine n° 3152 du 19 mars 1964).

La banque n'a pas opté pour la TVA.

Résultat sur instruments financiers

Les résultats sur instruments financiers sont comptabilisés conformément aux règlements 88-02 et 90-15 modifiés par le règlement 92.04 du Comité de réglementation bancaire.

- Les interventions dites de couverture sont comptabilisées en fonction de l'élément couvert.
- Les opérations effectuées dans le cadre de l'activité d'intermédiation sur le marché, dont la liquidité est assurée, sont évaluées selon le principe du «Mark-to-Market», les gains et pertes étant immédiatement comptabilisés dans le résultat.

Note 2 - Informations sur le bilan

2.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2012, le CREDIT SUISSE (Monaco) disposait d'un capital de 18 millions d'EUROS, constitué de 80 000 actions d'une valeur nominale de 225 EUR, réparties entre CREDIT SUISSE ZURICH. à hauteur de 99,99% et 0,01% en divers.

En effet, aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 mai 2012, approuvée par arrêté ministériel n° 2012-513 du 6 septembre 2012, une augmentation de capital de 6 000 000 d'euros a eu lieu, pour porter le capital de 12 millions d'euros à 18 millions d'euros par augmentation de la valeur nominale des actions qui passe de 150 à 225 euros chacune.

Une assemblée générale extraordinaire en date du 24 octobre 2012 a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital.

Le CREDIT SUISSE (Monaco) est consolidé par intégration globale par CREDIT SUISSE.

2.2 Capitaux propres (en milliers d'euros)

Ventilations	2011	Mouvements de l'exercice	2012
Capital	12 000	6 000	18 000
Réserve légale	1 211		1 211
Autres réserves	57		57
Réserves indisponibles	159		159
Report à nouveau	28 148	3 471	31 619
Résultat	3 471	1 530	5 001
TOTAL	45 047	11 001	56 048

2.3 Emprunts subordonnés

Afin de respecter les différents ratios prudentiels, le CREDIT SUISSE (MONACO) a renforcé ses fonds propres par le biais d'un emprunt subordonné :

- un emprunt de 8 millions d'euros, souscrit auprès de CREDIT SUISSE FIRST BOSTON FINANCE B.V en mars 2008 pour une durée de vingt-quatre ans.

Les intérêts sont calculés semestriellement sur la base de l' Euribor 6M + 1%. Pour l'année 2012, le montant des intérêts payés s'élève à 142 543,32 euros.

Dans nos fonds propres complémentaires, le montant des emprunts subordonnés pris en compte pour le calcul de nos ratios est de :

- 8 000 000 euros depuis juin 2011.

2.4 Immobilisations et amortissements 2012 (en milliers d'euros)

INTITULES	Valeur brute 01.01.12	Acquisitions 2012	Cessions 2012	Valeur brute 31.12.12	Cumul amortissements 01.01.12	Dotations amortissements 2012	Reprises amortissements 2012	Cumul TOTAL 31.12.12	Valeur nette 31.12.12
Fonds de commerce	3 652			3 652					3 652
Autres immobilisations incorporelles	3 097	42		3 139	2 338	222		2 560	578
- Droit au bail	555			555					555
- Frais d'établissement									
- Programmes et logiciels	2 542	42		2 584	2 338	222		2 560	23
Immobilisations corporelles	5 437	826	-867	5 396	3 894	750	-843	3 800	1 596
- Mobilier de bureau	554	189	-121	622	414	76	-109	380	242
- Matériel de bureau	1 641	315	-746	1 210	1 379	187	-734	832	379
- Agencement et installation	3 150	322		3 472	2 099	476	0	2 576	896
- Matériel roulant	52			52	2	10		12	40
- Œuvre d'art non amortissable	40			40					40
Immobilisations en cours	98		-98						
TOTAL	12 283	868	-965	12 187	6 232	972	-843	6 361	5 826

2.5 Répartition des emplois et ressources clientèle / banques selon leur durée résiduelle (en milliers d'euros)

	Jusqu'à 3 mois		De 3 mois à 1 an		De 1 an à 5 ans		+ de 5 ans		TOTAL Au 31.12.2012
	Euros	Devises	Euros	Devises	Euros	Devises	Euros	Devises	
BILAN									
EMPLOIS									
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	38 978	661 565	14 498	41 243					756 284
CONCOURS A LA CLIENTELE	10 289	12 170	53 469	51 285	158 829	50 331	16 895		353 268
RESSOURCES									
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	148 186	56 452	40 666	28 990	54 351	33 892			362 537
COMPTES DE LA CLIENTELE	27 237	211 951	14 498	36 342					290 028
DETTES SUBORDONNEES A TERME							8 000		8 000
HORS BILAN									
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	7 262	6 282	51 237	36 481	2 528	13 270			117 060

2.6 Créances et dettes rattachées (en milliers d'euros)

INTERETS A RECEVOIR	Au 31.12.2012	INTERETS A PAYER	Au 31.12.2012
Sur les créances sur les établissements de crédit	936	Sur les dettes envers les établissements de crédit	385
Sur les autres concours à la clientèle	1 070	Sur les comptes de la clientèle	721

2.7 Ventilation des comptes de régularisation (en milliers d'euros) 31.12.12

COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	
- Charges constatées d'avance	194
- Produits à recevoir	998
- Autres comptes de régularisation actif	573
TOTAL	1 765
COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	
- Produits constatés d'avance	
- Charges à payer	8 133
- Autres comptes de régularisation passif	0
TOTAL	8 133

2.8 Répartition entre euros et devises des emplois et ressources (en milliers d'euros) 31.12.12

ACTIF	CLIENTS	BANQUES		AUTRES	TOTAL au 31.12.2012
			Dont Entreprises liées		
Euros	273 762	664 615	566 969	10 028	948 405
Devises	205 738	1 131 977	1 103 523	115	1 337 830
TOTAL	479 500	1 796 593	1 670 492	10 142	2 286 235

PASSIF	CLIENTS	BANQUES		AUTRES	TOTAL au 31.12.2012
			Dont Entreprises liées		
Euros	631 084	243 408	243 408	74 023	948 516
Devises	1 217 660	119 514	119 514	545	1 337 719
TOTAL	1 848 745	362 921	362 921	74 569	2 286 235

2.9 Tableau de variation des provisions pour risques et charges (en milliers d'euros) 31.12.12

Variation des provisions pour risques et charges	2011	dotations	reprises	2012
Provision pour engagements de retraite	184	94		278
Provision pour litige	95	150		245
TOTAL	279	244	0	523

Le coût du risque correspond à des provisions pour litiges clients pour un total de 150 000 euros.

2.10 Affectation du résultat (en euros) 31.12.12

Report à nouveau	31 619 040,52	
Résultat de l'exercice	5 001 166,73	
Affectation à la réserve statutaire		
Report à nouveau		36 620 207,25
	<u>36 620 207,25</u>	<u>36 620 207,25</u>

Note 3 - Informations sur le compte de résultat**3.1 Ventilation des commissions (en milliers d'euros) 31.12.12**

	CLIENTELE	INTERBANCAIRE	TOTAL
CHARGES			
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires		41	41
Commissions relatives aux opérations s/titres		782	782
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers		142	142
TOTAL		965	965
PRODUITS			
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires	15		15
Commissions s/fonctionnement des comptes	692		692
Commissions s/opérations de titres pour compte de tiers	14 514	2 854	17 368
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers	567		567
TOTAL	15 787	2 854	18 641

3.2 Ventilation des frais de personnel et effectif au 31.12.2012

	31/12/12	31/12/11
Hors classification	8	6
Cadres	45	45
Gradés	30	31
Employés	4	6
TOTAL	87	88

Pour des charges de personnel qui se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

Rémunération du personnel :	8 937
Charges de retraite :	1 069
Autres charges sociales :	1 277
Autres charges :	292
Total	<u>11 575</u>

Le montant des indemnités de fin de carrière provisionné au 31 décembre 2012 s'élève à 278 000 euros.

Le montant de la prime «médaille du travail» provisionné au 31 décembre 2012 s'élève à 143 613 euros.

Note 4 - Informations sur le hors bilan**4.1 Hors bilan sur instruments financiers et titres (en milliers d'euros)**

Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme effectuées par la banque sont des opérations «d'intermédiation», la banque adossant systématiquement les opérations de la clientèle auprès d'une contrepartie bancaire.

C'est le seul type d'opérations sur instruments financiers enregistré dans les livres de la banque au 31.12.2012.

	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
MONTANT TOTAL DES CHANGES A TERME		
DEVICES A RECEVOIR	228 415	224 729
EUROS A RECEVOIR	39 169	45 829
DEVICES A LIVRER	226 911	224 641
EUROS A LIVRER	40 545	45 768

Note 5 - Autres informations

Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par la commission bancaire.

Parmi ceux-ci, le ratio de solvabilité permet de mesurer le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des risques bilan et hors bilan pondérés en fonction des opérations et de la contrepartie.

Au 31.12.2012, ce ratio s'élève à 10.78 %.

Notre ratio de liquidité s'élève, quant à lui à 661.45 % contre 100 % requis.

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 3 décembre 2012

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2010 pour les exercices 2010, 2011 et 2012.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- Le total du bilan s'élève à 2.286.234.663,71 €.
- Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 5.001.166,73 €.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2012, le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2012 ; tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2012 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 3 avril 2013.

Les Commissaires aux Comptes,

Bettina RAGAZZONI

Claude PALMERO

Le rapport de gestion est tenu à disposition auprès du siège social du Crédit Suisse (Monaco) 27, avenue de la Costa à Monaco.